

Plan triennal – 2019 – 2021

CPAS

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

A l'entame de cette nouvelle législature le Conseil du Cpas vous présente son programme de politique générale, conformément aux dispositions prévues dans la Loi Organique.

Cette note synthétise le plan triennal 2019-2021 et circonscrit les principales orientations stratégiques que nous comptons entreprendre durant cette période.

En préambule, il convient de rappeler la mission essentielle d'un Cpas : le droit pour toute personne à l'aide sociale. « Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ». Ceci revient à dire qu'au centre de notre action, se trouve chaque Berchemois qui est dans le besoin. La Commune, notre premier pouvoir de tutelle nous aidera dans cette mission.

Il convient également de rappeler les enjeux importants et le contexte dans lequel le CPAS évolue. Toute une série d'enjeux sociétaux et de décisions politiques ont eu une influence sur les revenus et les dépenses des pouvoirs locaux. Il apparaît important de garder à l'esprit deux de ces enjeux :

- L'évolution constante de la démographie : Berchem-Sainte-Agathe est la quatrième commune bruxelloise qui a enregistré un taux de croissance élevé au cours de ces dix dernières années. Cette évolution a un impact sur les besoins et les moyens du Cpas. Globalement, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration impacte les dépenses sociales ;

- La solidarité et la sécurité : la qualité de vie passe par le lien social. Les pratiques de sociabilité et de solidarité jouent un rôle fondamental pour la cohésion d'une société. Pourtant, nous traversons une époque où l'on observe silencieusement un phénomène nouveau : l'affaiblissement de l'Etat et surtout le démantèlement progressif de la sécurité sociale. Nous allons vers davantage d'inégalités sociales et il reviendra aux Cpas de créer ou développer des dispositifs pour pallier aux insuffisances des services publics, des services au public.

GOUVERNANCE

Pour ce qui concerne le fonctionnement du Cpas et de la Commune, leurs administrations doivent centrer leurs efforts sur la compétence des agents et la qualité du service aux citoyens. Nous assurerons une gestion rigoureuse et durable, dans le respect du bien public avec des mandataires au service de l'intérêt général.

En matière de personnel, nous attendons de l'administration communale qu'elle s'engage, dans le respect de la concertation sociale et sous réserve de moyens financiers suffisants, dans la voie de la réduction du temps de travail, avec embauche compensatoire. La mesure

concernera en priorité et dans un premier temps les travailleurs de plus de 60 ans qui exercent un métier pénible.

Nous renforcerons les collaborations entre la Commune, le CPAS et le secteur associatif réunis au sein de la Coordination sociale 1082.

Nous veillerons au bon fonctionnement des synergies entre CPAS et Commune (tout en conservant notre caractère d'entité distincte), dans les métiers de « support » comme l'informatique, la gestion des bâtiments, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, les services du budget, les travaux. Renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle.

Afin de renforcer notre action, un service communal de première ligne devra accueillir, informer et orienter les citoyens dans leurs démarches à caractère social.

DÉMOGRAPHIE – PETITE ENFANCE – JEUNESSE - AINÉS

De 1995 à 2015, la population berchemoise a augmenté de 20 % et la croissance démographique prévue pour les années à venir demeure importante, potentiellement près de 10 % d'ici 2025.

Dans le mandat précédent, nous envisagions de déployer une halte-garderie pour permettre aux parents d'accomplir certaines démarches administratives ou suivre des formations. Cet objectif n'étant pas atteint, le Conseil réétudiera la faisabilité de ce projet, le cas échéant avec des accents nouveaux.

La crèche inclusive La Court'Echelle dont l'objectif est la création et la gestion d'un milieu d'accueil pour enfants de 0 à 6 ans avec une attention particulière portée à l'intégration sociale et à l'inclusion d'enfants en situation de handicap verra le jour cette année. De fait, l'association a eu la décision définitive de la Cocof quant à l'octroi de la subvention relative aux travaux. La crèche sera hébergée dans les locaux du Cpas.

Nous, le Conseil, garantirons les fonctions sociales de la Maison de Repos du Val des Fleurs avec une politique tarifaire adéquate et une aide financière renforcée en faveur des résidents les plus faibles et développerons davantage les services d'aide à domicile et les centres de coordination des soins et de l'aide à domicile.

Nous mettrons en place un dispositif d'aide et accompagnement des aidants proches et mettrons en place une aide ponctuelle à l'adaptation des lieux de vie pour personnes atteintes d'un handicap, d'une perte d'autonomie ou en cas de convalescence.

Une attention particulière sera portée au développement du Centre d'accueil de jour « Les Hortensias ». Ce service facilite le maintien à domicile le plus longtemps possible. Ce dispositif est bien perçu par notre population car il joue un rôle essentiel pour briser la tendance à l'isolement en promouvant la recherche de l'autonomie et le bien-être.

Nous soutiendrons les activités et autres initiatives du Mimosa, le restaurant communautaire créé à l'attention des « grands seniors » Berchemois. Il s'agit d'un lieu de rencontre qui propose une alimentation saine et durable labélisé Good Food.

Nous porterons une attention particulière aux étudiants de plus en plus nombreux à émarger au CPAS. Nous soutiendrons l'accomplissement de notre mission concernant le projet individuel d'intégration sociale concernant particulièrement les jeunes.

Nous poursuivons notre soutien à la mobilité des personnes âgées et/ou à mobilité réduite via la Bernavette et poursuivrons le développement des nouveaux arrêts au sein de notre Commune.

LOGEMENT – ENERGIE – MEDIATION DES DETTES

Nous soutiendrons le logement collectif du Cpas « le Laurier ». En règle générale, ce sont les CPAS qui sont en première ligne pour les demandes urgentes de logement. Ce dispositif permet aujourd'hui d'offrir aux Berchemois en situations de détresse une sécurité de logement provisoire.

Pour les personnes en difficulté, La cellule énergie du Cpas continuera à aider nos concitoyens à mieux gérer leur consommation d'eau, de gaz, d'électricité et à adopter les bons gestes pour faire des économies d'énergie.

Nous poursuivrons le nécessaire travail de médiation de dettes avec les fournisseurs tout en informant sur les primes et aides existantes (Fonds social chauffage, Prime Rénovation).

EMPLOI

Le Cpas dispose d'une infrastructure (1.000 m² au troisième étage) capable d'accueillir un Espace d'Innovation Sociale pour Starters en Economie Sociale et autres projets basés sur les nouvelles technologies (Incubateur d'économie sociale). Cet espace peut mettre en valeur les entreprises installées dans notre commune. Le Cpas va faciliter la politique d'attraction ou de création d'entreprises dans la commune en créant dans notre infrastructure un incubateur pour petites entreprises et start up. La collaboration avec les organismes régionaux dans ce domaine est essentielle.

Une politique volontariste d'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi sera menée avec les aides régionales et fédérales à l'emploi, notamment celles aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide sociale qui peuvent bénéficier de mesures de mise à l'emploi (les « articles 60 et 61 »).

Les employeurs locaux seront encouragés à prendre en charge un Art.61 dont les frais exposés pourront être remboursés en partie au terme du contrat si le jeune est engagé définitivement en CDI par l'employeur.

De manière générale, nous mettrons en œuvre les possibilités pour réorganiser les services d'emploi et de formation au sein d'une « maison de l'emploi » afin de délivrer un meilleur service aux habitants et un partenariat sera recherché avec une ou plusieurs missions locales.

Nous renforcerons la Commission Insertion socioprofessionnelle (ISP) afin d'apporter un soutien efficace aux bénéficiaires d'une aide pour qu'ils s'intègrent dans le marché de l'emploi dans les meilleures conditions.

SANTE

En matière de santé, en collaboration avec la Commune, nous contribuerons à l'échelon local à la mise en place d'une coordination des besoins en matière d'aide, de soins, d'accompagnement et d'aménagement du domicile via la création d'un TOWN CARE manager ou town welfare manager. (Accessible à tous - seniors, aidants proches, jeunes parents en difficulté - le care manager pourra identifier, répondre et orienter vers les services nécessaires et utiles, assurant au passage un suivi de la demande et une coordination des services impliqués dans la recherche du bien-être de la personne concernée. il pourra indiquer à la commune ou au Cpas les manques éventuels en matière de sante de proximité).

Nous finaliserons le « continuum de soins » grâce a la création d'une structure et d'un dispositif d'accueil de court séjour et de convalescence et nous compléterons le « continuum » de soins que nous avons créé dans la vallée sociale.

CULTURE - VOLONTARIAT - SOLIDARITE

Nous garantirons l'offre culturelle pour tous au moyen d'un ticket, dit « article 27 » permettant d'aller aux spectacles des Centres Culturel le Fourquet et Kroon pour 1,25 €.

Le bénévolat sera encouragé, soutenu et valorisé par l'organisation d'une foire au bénévolat ou un guide du bénévolat local et en créant du lien avec les institutions partenaires et présentes sur le territoire communal (Valida, Consultation ONE, Oxfam, homes, ...).

Nous encouragerons et structurerons l'entraide entre citoyens en montrant l'exemple par la délivrance de services spécifiques aux parents et familles. Un service devrait être organisé pour aider, par des petites interventions simples, électriques ou de plomberie par exemple, les seniors ou personnes dans le besoin qui ne peuvent accomplir ces tâches par elles-mêmes.

Avec la Commune, nous soutiendrons et participerons aux initiatives de partage de type « Give Box ». Il existe déjà une « donnerie » sur le site web « Berchem Box ».

Le projet Pie Konijn poursuivra son développement et nous veillerons à la sécurisation de son bâtiment.

CONCLUSION

Partant de ces objectifs, notre souci est d'assurer aux Berchemois des conditions économiques, sociales et humaines acceptables. Le contexte budgétaire est certes particulier et avec finalement peu de marge de manœuvre financière, c'est avec la conviction d'une excellente collaboration, le Conseil du CPAS et le Collège et l'administration communale et du CPAS - mais aussi avec les concitoyens au sein des conseils consultatifs et des associations - que le Conseil s'engage à mettre tout en œuvre pour réaliser ces objectifs, qui bien entendu, s'étaleront dans le temps. Telles sont les raisons pour lesquelles ces objectifs méritent d'être accueillis, en pensant aux personnes et familles qui sont perpétuellement à la recherche d'une dignité.